



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins

Question écrite n° 41085

Texte de la question

M. Louis Guédon attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les conséquences inquiétantes liées à l'évolution de la démographie médicale dans certains départements, et notamment en zone rurale. Pour répondre à ce déficit, de nombreux maires sont dépourvus de solutions autres que la création d'un pôle de santé. Or ce dispositif est coûteux et parfois aléatoire dans ses résultats. Il souhaiterait que lui soit rappelées les mesures en faveur de l'installation des médecins en zones rurales, et précisées les évolutions et améliorations qu'elle entend apporter afin de rendre effectif le principe fondamental d'égal accès de tous à la médecine.

Données clés

Auteur : [M. Louis Guédon](#)

Circonscription : Vendée (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41085

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 2009, page 979

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)